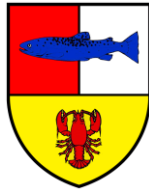


# Commune de Cudrefin



## Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis 73-2023** :

**BUDGET 2024**

Membres de la commission :

Roland Pfister  
Arnaud Heiniger  
Didier Gattlen  
Alexandre Grossu  
Sylvain Baumann

7 décembre 2023

La commission des finances, représentée par MM. Arnaud Heiniger et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 16 novembre 2023, du **préavis n°73-2023** intitulé : **Budget 2024**.

Le document nous a été présenté par Mme Anne-Marie Lager, secrétaire municipale, M. Richard Emmenegger, syndic, M. Jean-Luc Amiet, municipal et M. Florian Mettraux, boursier.

Le passage au nouveau système de comptabilité MCH2 nous permet dorénavant de comparer les budgets dans le détail et avec plus de transparence. L'année prochaine sera l'année de transition et permettra également de comparer les coûts au budget correspondant.

La proposition de budget 2024 de la municipalité prévoit certaines différences par rapport au budget 2023, en partie expliquées au travers des points suivants :

- Les charges d'exploitation sont en hausse de 436 milliers CHF, ceci étant principalement dû au changement de péréquation financière et à l'augmentation des charges liées à l'ARPEJE.  
Cette dernière engendre une différence considérable dans la partie formation. Des discussions sont d'ailleurs en cours entre la commune et l'ARPEJE pour renégocier les loyers.  
Sur la partie crèche "La Ruche", le budget est moins conséquent qu'en 2023, dû aux nouvelles rentrées de location du nouveau bâtiment.
- On voit apparaître la notion d'attributions aux fonds sur de nombreuses positions. Il s'agit de répartitions en détails des fonds sur les différents postes de manière alignée avec l'utilisation de MCH2. En effet, il s'agit dorénavant d'une obligation de clarté sur l'utilisation des fonds.
- Le résultat financier est également à la hausse par rapport au budget 2023, ceci dû aux intérêts supplémentaires générés par les emprunts de l'année en cours.
- Il est également à noter qu'au niveau de la Culture, sport et loisirs, moins de charges sont prévues pour l'entretien des terrains de foot et tennis. L'éclairage compris dans le budget 2023 ne figure plus pour 2024.

Les annexes du préavis présentent également l'évolution des investissements de ces prochaines années, engendrant ainsi une augmentation de l'endettement de la Commune qui reste tout de même dans une situation saine mais à contrôler de très près. La commune devra faire preuve d'une bonne maîtrise de ses prochains investissements qui pourrait engendrer une potentielle augmentation des impôts.

En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter le budget 2024** du préavis **n°73-2023**.

La commission des finances remercie les membres présents lors de la séance de commission, pour les informations et explications transmises de manière transparente et professionnelle.

Le 07.12.2023

Roland Pfister  
Conseiller communal

Sylvain Baumann  
Conseiller communal

Arnaud Heiniger  
Conseiller communal

Didier Gattlen  
Conseiller communal

Alexandre Grossu  
Conseiller communal